

Formule Liberté Pro

(réservée aux entreprises, associations et administrations)

1.60€ par voyage (tarif au 1er juillet 2023)

1 demande par entreprise / administration ou service : 5 cartes maximum

DENOMINATION :

(raison sociale ou nom commercial)

Forme juridique :

Numéro de SIRET :

Numéro TVA Intra-communautaire :

Email (obligatoire) :

Envoi facture uniquement par email

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

Signataire du contrat

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse de facturation :
(si différente du siège social)

Code postal :

Ville :

J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des titres de transport Tao.

Date :

Lieu :

Signature :

Merci de joindre un RIB ou RIP à ce document

Mandat SEPA : Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

IBAN (International Bank Account Number)

Numéro d'identification internationale du compte bancaire

.....

BIC (Bank Identifier Code)

Code International d'identification de votre banque

.....

Identifiant du créancier (ICS) : FR63459859AC7

Je souhaite recevoir la newsletter Tao et l'actualité Tao

Par SMS Par mail

Je souhaite recevoir des informations sur les produits et services Tao ou ses offres commerciales

Par SMS Par mail

Je souhaite recevoir de la part de Tao des informations sur les produits et services ou offres commerciales de ses partenaires (aucune de vos données personnelles n'est transmise à nos partenaires)

Par SMS Par mail

Quels que soient vos choix, vous continuerez de recevoir les communications strictement nécessaires au suivi de votre contrat



Pour plus d'infos sur le traitement de vos données

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Keolis Métropole Orléans à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Keolis Métropole Orléans. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

EXTRAITS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES TITRES DE TRANSPORT ET DES SERVICES TAO - 1^{er} juin 2023

Retrouvez l'intégralité des CGV-CGU sur le site internet tao.mobilites.fr ou sur demande à l'agence commerciale Tao.

Service Liberté

Le contrat Liberté Pro est destiné aux employeurs qui souhaitent prendre en charge les déplacements occasionnels de leurs salariés.

Il est chargé sur des cartes sans contact établies au nom de l'employeur qui peut ensuite les mettre à disposition de ses salariés.

Pour bénéficier du service Liberté Pro, l'employeur doit signer un contrat avec Keolis Métropole Orléans.

Les voyages validés au cours d'un mois à l'aide des cartes sans contact établies au nom de l'employeur sont facturés et prélevés sur le compte bancaire de l'employeur le mois suivant.

Interlocuteur Liberté Pro

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Email :

Service comptable

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Création de la carte JV Malin - Formule LIBERTE PRO (gratuite à la création - 7€ à la réédition)

N°carte	Dénomination de la carte : nom, service, entreprise, responsable
1	
2	
3	
4	
5	

Toutes ces cartes seront prélevées sur le même compte cité dans ce document

ALLO TAO

0 800 01 2000 Service & appel gratuits

tous les jours de 4h30 à 1h30,

AGENCE TAO MARTROI

4 rue de la Hallebarde - Orléans

TAO-MOBILITES.FR